



Commune mixte de Petit-Val

Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Tél. 032 484 94 70
Email admin@petit-val.ch

Informations communales :

Commission d'urbanisme

Suite à la démission de Thomas Kalt, le Conseil communal est à la recherche d'une personne pour siéger à la commission d'urbanisme. Les personnes intéressées sont invitées à s'annoncer à l'administration communale jusqu'au 1^{er} octobre 2021.

Le Conseil communal remercie Thomas Kalt pour son engagement envers la Commune.

Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val

Suite à la démission de Thomas Kalt, le Conseil communal est à la recherche d'une personne pour représenter la Commune lors des assemblées des délégués du SEPV. Les personnes intéressées sont invitées à s'annoncer à l'administration communale jusqu'au 1^{er} octobre 2021.

Le Conseil communal remercie Thomas Kalt pour son engagement envers la Commune.

Procès-verbal de l'assemblée communale du 14 juin 2021

Constatant qu'aucune opposition n'a été formée contre le procès-verbal de l'Assemblée communale du 14 juin 2021 et en vertu de l'article 109, alinéa 3 du règlement d'organisation de la commune mixte de Petit-Val, le Conseil communal a approuvé le procès-verbal en question.

Procès-verbal de l'assemblée bourgeoise de Souboz du 29 juin 2021

Constatant qu'aucune opposition n'a été formée contre le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise de Souboz du 29 juin 2021 et en vertu de l'article 109, alinéa 3 du règlement d'organisation de la commune mixte de Petit-Val, le Conseil communal a approuvé le procès-verbal en question.

Souboz, le 22 septembre 2021

Conseil communal